

Motion relative aux incidences du désengagement financier de l'Etat sur la construction de logements sociaux dans l'agglomération

Rapporteur : M. le Président

Un gel des crédits nationaux de 30 % et une annulation des crédits de 9 % viennent d'être officiellement annoncés par le représentant de l'Etat dans le Doubs : pour notre département, les crédits annoncés sont de 4 M d'€ en 2003 contre 5,5 M d'€ en 2002. La construction de logements locatifs sociaux dans l'agglomération bisontine est directement concernée par ces diminutions de crédits.

Ainsi, seulement 112 logements sont finançables pour l'agglomération de Besançon ! En effet, pour notre territoire, l'impact de cette mesure nationale se traduit par une programmation réduite de moitié par rapport à celle présentée en fin d'année 2002. Ainsi, en 2003, seuls 112 logements pourront être financés en PLUS (prêt locatif à usage social) et PLAI (prêt locatif aidé d'insertion) soit 25 logements de moins qu'en 2002 pour un objectif fixé dans le Programme Local de l'Habitat à 250 logements sociaux par an.

Cette baisse touche particulièrement le territoire de la ville de Besançon où il ne reste que 31 logements finançables contre les 86 initialement prévus par la programmation 2003. De plus, la réduction des crédits PALULOS (réhabilitation de logements HLM) est très importante puisque 1 logement sur 10 proposés pourra être financé dans le cadre de la programmation 2003.

Cette situation est particulièrement inquiétante pour le quartier de Planoise où les besoins sont les plus forts et où ces opérations de réhabilitation sont nécessaires pour la valorisation du patrimoine social. Concernant le quartier de Clairs Soleils le problème se posera en 2004 s'il n'y a pas d'inflexion de cette politique car des opérations de réhabilitation doivent accompagner les démolitions dans une logique de renouvellement urbain.

En l'occurrence, les prévisions de production de logements sociaux envisagés sur 2003-2006 présentées en Conseil Départemental de l'Habitat le 9 avril dernier, ne couvriront pas les besoins en renouvellement urbain. **L'agglomération de Besançon sera donc déficitaire de logements sociaux** alors que les besoins sont importants et croissants.

Par ailleurs, cette baisse des aides à la pierre de l'Etat est particulièrement préoccupante dans le contexte de réflexion sur la décentralisation et de transfert des compétences aux communautés d'agglomération.

Enfin, l'impact de ces baisses de crédits ne manquera pas de se faire sentir sur l'économie locale et l'activité du B.T.P.

A l'unanimité, les Conseillers Communautaires :

- sont défavorables à cette programmation 2003 qui ne correspond ni aux objectifs sur lesquels l'Etat s'est engagé dans le Programme Local de l'Habitat, ni aux besoins confirmés par le diagnostic récemment réalisé par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération bisontine.
- déplorent la baisse générale des crédits de l'Etat et en particulier ceux alloués au financement de la construction et de la réhabilitation des logements sociaux à un moment où le ralentissement de la croissance économique accroît les situations de précarités, et où l'investissement public peut contribuer au soutien de l'activité économique.

- attendent de l'ambitieux programme pluriannuel de reconstruction urbaine récemment présenté par le ministre de la Ville, une réponse à leurs inquiétudes. En effet, le projet de loi d'orientation et de programmation pour la Ville et la rénovation urbaine porte notamment sur la construction de logements locatifs sociaux, la réhabilitation et la restructuration lourde, voire même les démolitions. Des financements semblent avoir été dégagés d'ici 2008 (30 milliards d'€ d'investissements sur 5 ans, soit 1,2 milliard par an).

Ils mandatent le Président de la CAGB pour prendre toute initiative pour que les objectifs décidés dans le Programme Local de l'Habitat soient respectés.

Pour extrait conforme,

Le Président